



PANORAMA DE PRESSE

21/04/2020 10h11

CGT

SOMMAIRE

ACTUALITÉ SOCIALE (12 articles)

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

Le double discours d'Ikea (410 mots)

Entre le respect du confinement et de ses profits, l'entreprise suédoise a tranché en rouvrant ses magasins. ...

Page 5

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

À Champigny, des paniers pour les plus démunis (587 mots)

Dans cette ville populaire, l'épidémie aggrave les inégalités sociales. La mairie a donc mis en place une tournée de distri...

Page 6

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

Les chibanis dans la détresse, hors des radars (565 mots)

Des milliers d'anciens travailleurs immigrés végètent dans des foyers. La crise sanitaire aggrave leurs conditions de vie....

Page 7

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

Korian et Orpea dans la tourmente (644 mots)

Les géants des Ehpad ont connu des résultats exceptionnels en 2019, mais sont loin d'être à la hauteur dans la gestion de c...

Page 8

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

Au Havre, pénurie à tous les étages et agents submergés

(655 mots)

Le syndicat CGT de l'Ehpad public a saisi le Conseil d'État pour dénoncer le manque de moyens, pour les personnes âgées com...

Page 9

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

« Il faut des moyens humains et matériels » (392 mots)

La parlementaire FI avait remis un rapport en mars 2018, dans lequel elle alertait sur une situation invivable en temps nor...

Page 11

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

Ehpad : des rapports au vitriol, un gouvernement aux abonnés absents (637 mots)

Depuis 2017, l'exécutif était alerté sur la situation désastreuse des établissements d'hébergement pour personnes âgées dép...

Page 12

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

La bataille invisible pour éviter le pire dans les Ehpad (1556 mots)

Les médecins et les soignants des établissements pour personnes âgées se sont organisés pour pallier les retards de l'exécu...

Page 13

l'Humanité

mardi 21 avril 2020

Les associations ne veulent pas être les oubliées du jour d'après (745 mots)

Si les structures du sanitaire et social sont en première ligne face au Covid-19, le tissu associatif, aux deux tiers à l'...

Page 16

La dégressivité des allocations chômage suspendue (584 mots)

La réforme de l'assurance-chômage subit de gros retards à l'allumage, à cause du Covid-19. Le 15 avril, le ministère du tra...

Page 18

Des colis alimentaires offerts aux habitants en difficulté

(595 mots)

champigny-sur-marne Par Marine Legrand La file d'attente s'étire tout au long de la rue Ger...

Page 19

Une aide-soignante et vingt résidents emportés par le Covid-19 (727 mots)

Le Mée-sur-Seine Par Julie Olagnol (avec S.Bo.) Lydie Difoukidi, une aide-soignante de 51 a...

Page 21

RÉFORME DES RETRAITES

(1 article)

La réforme des retraites mise à mal par le Covid-19 (1589 mots)

La réforme des retraites a résisté à l'une plus longues grèves de notre histoire – six à sept semaines d'arrêt de travail à...

Page 24

EUROPE ET INTERNATIONAL
(3 articles)

Comment Berlin est parvenu à réduire les ravages du virus

(675 mots)

Une bonne anticipation de la dimension du fléau, un dépistage massif appuyé sur l'industrie, le maintien d'une bonne densit...

Page 28

« La peur est un virus auquel nous pouvons résister » (654 mots)

Arte propose, ce soir, une enquête au long cours sur les dérives du « tout-sécuritaire » à travers le monde, des États-Uni...

Page 30

Manquant de bras, l'Italie va régulariser 200.000 sans-papiers

(488 mots)

L'agriculture italienne manque de bras. Environ 300.000 travailleu...

Page 32

ACTUALITÉ SOCIALE



Le double discours d'Ikea

Entre le respect du confinement et de ses profits, l'entreprise suédoise a tranché en rouvrant ses magasins.

Après «Créer un meilleur quotidien pour le plus grand nombre», un autre slogan pourrait coller à la philosophie d'Ikea : «Faites ce que je dis mais pas ce que je fais.» À grand renfort de spots publicitaires, la multinationale suédoise encourage la poursuite du confinement. «Restons chez nous!» entend-on. Une période qui peut être l'occasion de «se déconnecter», mais pas trop non plus...

Ikea a en effet redémarré ses ventes en ligne sur l'ensemble du territoire et demandé à plus de mille salariés de revenir travailler, dès le 18 avril pour certains, dans ses magasins et ses entrepôts afin de préparer les commandes et ainsi permettre la livraison à domicile, assurée par des prestataires.

Le délégué syndical central CFDT Jean-Paul Barbosa a longtemps considéré qu'il était «trop tôt» pour rouvrir : «Mais, aujourd'hui, notre

travail est de contrôler que tout se passe bien. Si, à la fin de la semaine, le protocole sanitaire n'est pas respecté, on demandera la fermeture.» Son homologue de la CGT, Roger Pouilly, va plus loin en demandant d'attendre au moins le 11 mai pour relancer l'activité «car» les clients peuvent patienter pour refaire leur cuisine».

L'entreprise a cessé de payer le chômage partiel à 100 %

Un système de volontariat a été appliqué par la direction pour organiser le retour au travail. Un document interne quel'Humanité s'est procuré indique néanmoins que s'il y a trop ou pas assez de volontaires, «seront désignés en priorité les collaborateurs ayant l'ancienneté la plus importante». «C'est un scandale car on sait que plus on est âgé, plus il y a de risques!» s'insurge Roger Pouilly.

Il déplore également les stratagèmes utilisés. «Les directions locales appellent chacun des travailleurs pour les convaincre de reprendre. Le 12 avril, l'entreprise a cessé de payer le chômage partiel à 100 %. Alors, les gens reprennent parce que, avec 84 % de leur maigre salaire net, ils ne s'en sortent plus.»

Pour «garantir la santé et la sécurité», le géant de l'ameublement certifie avoir acheté du matériel sanitaire pour «1 million d'euros», dont des masques, des gants et 12 000 litres de gel hydroalcoolique. Mais cela ne suffit pas à rassurer Roger Pouilly : «J'attends toujours qu'on me fournis des factures ou des bons de livraison. Pour l'instant, on n'a pas la preuve que les équipements ont été livrés et qu'il y en a assez pour tenir sur la durée.» ■

par Emilio Meslet,





POLITIQUE

À Champigny, des paniers pour les plus démunis

Dans cette ville populaire, l'épidémie aggrave les inégalités sociales. La mairie a donc mis en place une tournée de distribution de fruits et légumes frais.

Il est à peine 10 heures du matin en ce début de semaine ensoleillé, et même si la distribution ne doit commencer qu'à 11 heures, la file d'attente est déjà conséquente devant la salle l'Escale jeunes, au cœur du quartier des Quatre-Cités de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Presque deux cents personnes qui portent un masque – parfois en tissu, fait maison – et à bonne distance les unes des autres : la rue semble trop courte. Peu importe, on discute gairement ; le confinement éloigne des amis, alors c'est une occasion de s'enquérir de la santé des proches. Dans le bâtiment, une trentaine de volontaires, élus et agents municipaux, sont sur le pont, prêts pour la distribution. Ils peinent à circuler parmi les 700 paniers de légumes et de fruits alignés en rang d'oignons, remplis de pommes de terre, d'agrumes, de tomates, de courgettes et d'une salade verte. « Avec le chômage technique, les petits boulot que beaucoup ne peuvent plus faire, les difficultés sociales sont accentuées », déplore Alain Rimbault, directeur général adjoint des services de la ville. « On a mis en place un soutien renforcé aux associations de la ville, mais le maire voulait aussi mettre en place cette aide. »

Au total, ce sont cinq distributions, dans cinq quartiers de la ville qui sont au programme. Celle des Quatre-Cités est... la quatrième. Vingt tonnes de légumes et environ 2 500 litres de lait. « On manque beaucoup de ces choses-là, oui », témoigne Hayet, la cinquantaine, accompagnée de Houria, une proche, qui détaille : « Surtout du lait, pour les enfants. » Le supermarché voisin, elles n'y vont plus : « On a des problèmes financiers, et c'est trop cher d'acheter fruits et légumes au supermarché, qui en a profité pour augmenter les prix. Le fromage, ça va, mais on n'en mange pas tous les jours. » Un peu plus loin, Isabelle sourit sous son masque quand elle évoque ses fins de mois difficiles. « Il n'y a pas que les fins de mois d'ailleurs... Je suis agent d'entretien, je gagne 1 300 euros par mois, et j'ai un loyer de 750 euros. » Elle est venue avec un second cabas pour sa voisine : « Une mamie pour qui je fais les courses, il faut bien s'aider ! »

La cité val-de-marnaise, avec ses 78 000 habitants, compte une population « plutôt variée », selon Alain Rimbault, et plusieurs quartiers populaires. Et, « malheureusement, il y a du succès » lors des distributions,

s'inquiète le maire, Christian Fautré (PCF) : « La question alimentaire, c'est la manifestation la plus forte des inégalités. » Il prévoit d'ores et déjà de répéter cette tournée de distribution, peut-être à la fin du mois. « Et même ensuite, car la situation ne va pas s'améliorer, même après le 11 mai... » Car le maire veut voir plus loin de ce fameux jour d'après : « Il ne suffit pas de dire qu'il doit être différent, il faut le construire. Je veux prendre une initiative, m'adresser à tous les organismes dans le domaine de l'alimentation pour discuter et inventer quelque chose pour que tout le monde puisse avoir accès à de la nourriture de qualité, basée sur des circuits courts. Beaucoup de partenaires sont intéressés. » Notamment le syndicat mixte local qui fournit habituellement les cantines de la ville et qui a préparé tous les paniers. Pour la mairie, ces distributions coûtent environ 30 000 euros, soit l'argent dépensé habituellement pour la restauration collective », précise Christian Fautré. Devant le bâtiment, la file d'attente a déjà doublé.

Benjamin König ■

par Benjamin König,





SOCIÉTÉ

Les chibanis dans la détresse, hors des radars

Des milliers d'anciens travailleurs immigrés végètent dans des foyers. La crise sanitaire aggrave leurs conditions de vie.

Il faut aller les chercher dans des recoins de l'actualité... Sauf exception, les chibanis, ces anciens travailleurs étrangers qui attendent de solder une vie d'exil dans la peine, n'alimentent pas la chronique. Âgés, atteints le plus souvent d'affections chroniques, ils survivent en célibataire avec de modestes pensions de retraite dans des « foyers » de migrants ou, pour les plus chanceux d'entre eux, dans ces mêmes habitats rénovés dénommés « résidences sociales ». Ils seraient environ 110 000 à travers toute la France, dont une partie est accueillie dans 168 foyers. En Seine-Saint-Denis (35 établissements), les élus communistes et apparentés (Stéphane Peu, Patrice Bes-sac et Patrick Braouezec) interpellent le préfet au sujet de la situation des chibanis en ces temps de crise sanitaire.

étendre les mêmes mesures des Ehpad aux foyers de migrants

En théorie, l'administration garde donc un œil sur leur sort. Une circulaire datée du 20 avril « met les points sur les « i » et rappelle aux gestionnaires certaines de leurs obligations », signalent les acteurs associatifs qui diffusent ce texte. Maintien des prestations d'entretien et de nettoyage, attribution de masques, renforcement des équipes mobiles de l'agence régionale de santé... le dis-

positif est supposé être au point pour protéger les chibanis des foudres du Covid-19.

Mais, dans la réalité, rien n'est moins sûr. « L'entretien des parties communes n'est quasiment plus assuré nulle part, les gestionnaires sont invisibles, craignant la contagion, ils s'enferment dans leur bureau, le personnel se fait rare, quant aux masques et gel, ce n'est que de belles intentions, rien de cela n'est disponible », décrit Ali El Baz, membre du Gisti, en contact régulier avec les délégués de foyers.

« On parle beaucoup des Ehpad et c'est tant mieux, mais il faut aussi étendre les mêmes mesures aux foyers de migrants », commente-t-il. Miloud, délégué du foyer des Grésillons, à Gennevilliers est, quant à lui, constamment sur le qui-vive. « Plusieurs pensionnaires souffrent de maladies chroniques, mais nous sommes dépourvus de masques et même de gel. Les retraités respectent le confinement, même si ce n'est pas une vie ici », raconte-t-il. « Les agents d'Adoma(gestionnaires – NDLR) passent coller des affiches, sans plus, mais ils n'oublieront pas les loyers, à qui parler ? » s'interroge-t-il.

« On a appris qu'ils se réunissent au sujet des tests, mais, à part ça, c'est le brouillard total », ajoute Miloud. Le délégué est aussi inquiet pour

les « occupants sans titre », confinés dans le confinement et qui n'osent pas se montrer pour se soigner ».

Angoisse, précarité, repli sur soi... un concentré de mal-vie

Les rendez-vous solidaires procurent enfin un soulagement, et pas des moindres. « Des jeunes passent régulièrement distribuer des provisions, c'est formidable ! » La crise sanitaire « aggrave et accélère le risque de dégradation de ces personnes âgées », explique, pour sa part, Maïa Lecoin, directrice de l'association Ayyem-Zamen, qui tient « deux cafés sociaux », dont un dans le quartier parisien de Belleville. En lien avec plus de 800 adhérents, occupants ou non de foyers, l'organisme entretient une écoute téléphonique quotidienne. Détresse, angoisse, repli sur soi, précarité, peur de la rupture des droits... le lien ainsi construit est un concentré de mal-vie. Combien de chibanis sont infectés au Covid-19 ? Combien en sont-ils morts ? Difficile pour l'instant de dresser un quelconque bilan, aucune administration n'en publie. Une chose est sûre, physiquement vulnérables, mal-logés et isolés, ils peuvent mourir à petit feu, hors des radars. ■

par Nadjib Touaibia ,





SOCIÉTÉ

Korian et Orpea dans la tourmente

Les géants des Ehpad ont connu des résultats exceptionnels en 2019, mais sont loin d'être à la hauteur dans la gestion de cette pandémie.

Hasard du calendrier, les résultats florissants des deux géants des Ehpad sont tombés au début de la crise du Covid. Pour Korian, le numéro un français, détenu à 29,5 % par Predica (filiale assurance-vie de Crédit agricole assurances) et Malakoff Médéric Humanis, l'année 2019 aura été faste. Son chiffre d'affaires s'élève à 3,6 milliards d'euros, soit une hausse de 8,3 %. Le bénéfice avant intérêts et impôts (Ebitda) se monte à 535 millions d'euros, en augmentation de 12,2 % par rapport à 2018. Quinze jours plus tard, Orpea, géant détenu en partie par le plus gros fonds de pension canadien Cppib et comptant 1 014 établissements dans 22 pays, affichait pour 2019 un chiffre d'affaires en forte croissance de 9,4 % à 3,7 milliards d'euros et un résultat net consolidé en hausse de 11,6 %. Le mastodonte table déjà sur un chiffre d'affaires en hausse de 8 % pour 2020.

Mais la success story financière a vite été éclipsée par le manque de réactivité face à la pandémie. Le 28 février dernier, la directrice générale de Korian, Sophie Boissard, en était encore à ironiser : « Aujourd'hui, on est en train de mettre l'économie, l'activité humaine, dans une espèce d'hyperréaction collective, de psychose, on va tous mourir en bonne santé », avait-elle lâché sur BFM Business. Depuis, le coronavirus a percuté de plein fouet les établissements. Une aide-soignante est décédée dans un

Ehpad à Mulhouse et les familles ont porté plainte après la mort de plus de 36 malades au sein de la structure Korian de Mougins. Si la direction tente de redorer son image, toutes les failles du modèle financier axé sur la rentabilité extrême apparaissent au grand jour.

« On le dénonce depuis des années, mais les Ehpad sont financés à plus de 45 % par de l'argent public, rappelle Albert Papadacci, délégué syndical central CGT chez Korian. Cela paie 60 % des salaires dans les structures, mais interroge aussi sur le contrôle de ces groupes privés lucratifs touchant de l'argent public. » Korian n'a jamais été avare de dépenses en communication pour juguler toute mauvaise presse. Côté stratégie, il mise sur des rachats à tout-va de maisons de retraite – dernièrement en Espagne et aux Pays-Bas – et se montre généreux avec ses actionnaires qui ont reçu, selon la CGT, « 65 millions d'euros » de dividendes en 2019. « Le groupe ferait mieux d'investir dans les conditions de travail au lieu de faire du blingbling », s'agace Albert Papadacci.

La CGT a déclenché six droits d'alerte pour dangers graves et imminents

Chez Orpea, alors que la direction assure que seule une quarantaine de

cas de Covid ont été déclarés dans cinq pays, la CGT a déclenché six droits d'alerte pour dangers graves et imminents dénonçant le manque de protection et de matériel. Pourtant, comme l'explique Guillaume Gobet, représentant syndical CGT : « Nous avons des établissements en Chine, donc, dès le mois de décembre, on sait ce qui risquait de se passer. Le groupe est en pleine expansion, le directeur général a touché une rémunération de 1,7 million d'euros en 2018 et on va quémander des masques à l'agence régionale de santé dans les Bouches-du-Rhône parce que Orpea ne veut pas les payer ! Même si 30 % d'une journée en maison de retraite est financée par la Sécurité sociale, l'État ne leur demande pas de comptes. » Fondateur d'Orpea, Jean-Claude Marian a, lui, senti le vent tourner. Comme le révélaient Canard enchaîné, celui qui figure parmi les 500 Français les plus riches avait vendu, dès le 22 janvier dernier, ses 4,08 millions d'actions avant que le cours ne chute pour un jackpot de 456 millions d'euros. « Pendant ce temps-là, les résidents exposés au virus paient de 4 000 à 15 000 euros par mois et mangent pour 4,20 euros par jour en matières premières », rappelle Guillaume Gobet. ■

par Cécile Rousseau,





SOCIÉTÉ

Au Havre, pénurie à tous les étages et agents submergés

Le syndicat CGT de l'Ehpad public a saisi le Conseil d'État pour dénoncer le manque de moyens, pour les personnes âgées comme pour les soignants.

Un référendum en forme d'appel au secours. Après avoir épuisé tous les recours locaux, la CGT des Ehpad Les Escales, au Havre, plus grand établissement public de France, et d'autres organisations, dont les syndicats FO santé privée, ont saisi le Conseil d'État contre la politique sanitaire insuffisante du gouvernement, exigeant des tests de dépistage systématiques et la généralisation du matériel de protection. Mais la haute juridiction les a déboutés, la semaine passée. Dans les six structures havraises accueillant plus de 600 personnes âgées, l'hécatombe continue, selon Sandrine Gérard, secrétaire de l'union locale CGT : « Nos résidents vont continuer à mourir. Je me souviens d'un matin très dur pendant lequel dix sont décédés, poursuit-elle d'une voix cassée. La direction ne nous donne aucun chiffre officiel, mais nous, on a recensé plus de 100 décès et on craint le pire dans les 7 unités Alzheimer... »

Partout, le matériel manque. L'administration a prévu 4 000 masques par semaine alors qu'il en faudrait au moins 5 600, selon la CGT. La solidarité interprofessionnelle a pris le relais. Des centaines de masques et du gel hydroalcoolique ont été récoltés à la suite d'un appel aux dons. « On nous a fabriqué des visières avec des imprimantes 3D, explique Tatiana Dubuc, de la CGT Les Escales, d'autres syndicats nous ont fourni les FFP2. On n'a pas les moyens d'accompagner les résidents comme on le voudrait. » Des droits

d'alerte ont été déclenchés sur l'état physique et mental des agents.

« Trois aides-soignantes pour 56 résidents, le rythme de travail est fou »

Cynthia (1), aide-soignante, est partie en vacances essorée à force de courir partout dans sa combinaison de peinture en guise de survêtement. « Nous sommes trois aides-soignantes l'après-midi pour 56 résidents. Le rythme de travail est fou, avec les surveillances de température des malades du Covid, les quatre changes à faire par après-midi au lieu de deux à cause des diarrhées... On aide aussi les infirmières et les hôtelières. On travaille avec beaucoup de remplaçantes à former, certaines partent au bout de deux jours car c'est trop dur. On essaie de tenir bon, mais on craque, on pleure, on a peur pour les résidents et pour nous. »

Dans une autre structure des Escales, Marguerite (1), infirmière, coule sous les poses de perfusion et ralonge son temps de travail d'une à deux heures par jour. Quarante de ses collègues sont en arrêt maladie. Elle n'a pas compris certaines décisions prises par l'administration : « Au début, le confinement a été mis en place sur un étage, mais pas sur l'autre ! On voulait l'étendre mais la direction refusait. Selon l'agence régionale de santé, dans un premier temps, on n'avait pas non plus besoin

d'utiliser de masques et de survêtements. Nous n'en avons qu'une par jour aujourd'hui. C'est sûr, nous avons été le véhicule de la contamination pour nos résidents... »

Dans son Ehpad accueillant 150 aînés, 40 ont été touchés, dont 17 sont décédés. Mais impossible de connaître le nombre exact de contaminés. Seuls 3 résidents aux symptômes suspects sont testés par l'établissement. Pour ces séniors doublement confinés, le temps s'étire à l'infini. « La plupart ne sont pas bien, explique Cynthia, ils ont l'impression d'être punis dans leur chambre. On essaie de prendre le temps de faire des visos avec leur famille. Nous avons aussi des patients Alzheimer léger qui vont de chambre en chambre, on ne peut rien y faire... »

La doctrine est la même dans tous les Ehpad de France : les résidents frappés par le virus doivent rester au maximum dans leur établissement. Des propos sont restés gravés dans la mémoire de l'aide-soignante. « J'ai entendu : « Il a 96 ans ? C'est pas la peine de l'amener à l'hôpital. » Je ne suis pas d'accord, chaque être humain a le droit d'être soigné jusqu'à la fin. » ■

(1) Les prénoms ont été changés

par Cécile Rousseau

Times Removetag"></i><i On-
click="remove-

tag(this);" Class="fal Fa-Times Re-
movetag"></i>,





POLITIQUE

« Il faut des moyens humains et matériels »

La parlementaire FI avait remis un rapport en mars 2018, dans lequel elle alertait sur une situation invivable en temps normal. Elle y a fait des propositions restées sans suite.

Votre rapport soulevait-il des risques avant la crise sanitaire ?

Caroline Fiat Nous l'avons rendu en mars 2018. Il soulevait déjà que la situation était invivable en temps normal. Il était donc évident que la moindre crise sanitaire provoquerait une catastrophe. Le gouvernement était au courant, mais rien n'a été fait pendant deux ans. Lorsqu'il n'y a pas assez de personnel dans ces structures, les salariés sont fatigués, donc immunodéprimés, et davantage sujets à être porteur du Covid 19 et à faire entrer le virus dans les établissements.

Que pensez-vous du coup de l'hécatombe dans les Ehpad ?

Caroline Fiat Je ne décolère pas, parce que j'avais proposé mon aide. À Emmanuel Macron d'abord, lorsqu'il était venu sur ma circonscription en 2018. Au gouvernement ensuite, par une question écrite, en lui rappelant

que l'isolement dans les structures médico-sociales est pesant et dangereux. Peut-être parce que je ne suis qu'une aide-soignante, ils n'ont jamais tenu compte de mes propositions. Dimanche soir, Olivier Véran a annoncé le rétablissement des visites dans les Ehpad. A-t-il prévu le matériel nécessaire alors qu'il n'y en a pas assez pour les soignants ?

Que proposiez-vous dans votre rapport ?

Caroline Fiat Déjà un ratio minimal de 0,6 soignant par résident au lieu de 0,2 aujourd'hui. Ensuite, davantage de moyens matériels, qui auraient permis d'avoir des masques, par exemple. Nous formulions des propositions sur la gestion quotidienne également, le rôle des départements, la diminution du reste à charge pour les familles. Je préconisais également l'interdiction du privé à but lucratif dans la gestion des Ehpad. Lorsque Korian se plaint auprès

du gouvernement parce qu'ils n'ont pas de masques, c'est anormal. Quand on est en mesure de distribuer des dividendes à ses actionnaires, on peut se constituer un stock de masques. Ils ont une responsabilité dans cette situation. Aux Pays-Bas et au Danemark, les Ehpad, même privés, n'ont pas de but lucratif.

Comment le gouvernement avait-il réagi à vos propositions ?

Caroline Fiat Agnès Buzyn s'est empressée de commander deux autres rapports pour faire oublier le nôtre, en vain. Le gouvernement nous a ensuite promis une loi autonomie-grand âge pour fin 2019, sans cesse repoussée.

Entretien réalisé par

Diego Chauvet ■

par Diego Chauvet,





POLITIQUE

Ehpad : des rapports au vitriol, un gouvernement aux abonnés absents

Depuis 2017, l'exécutif était alerté sur la situation désastreuse des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Et les propositions quasiment toutes enterrées.

Avant même d'être frappés de plein fouet par l'épidémie de coronavirus, les Ehpad étaient déjà en « profonde crise ». La sonnette d'alarme a été tirée à maintes reprises, et de nombreux rapports ont été remis au gouvernement depuis l'élection d'Emmanuel Macron, qui n'a jamais répondu à la hauteur des enjeux. Dès septembre 2017, les députés PCF et FI s'émeuvent d'une grève de 117 jours dans un établissement, les Opalines à Foucherans (Jura). La commission des Affaires sociales met en place une « mission flash » en urgence, conduite par Monique Iborra. « Notre pays ne remplit pas ses devoirs à l'égard des plus vulnérables », alerte la députée LaREM, qui livre des conclusions au vitriol. Les Ehpad sont en sous-effectif, avec des conditions de travail indignes. Les accidents du travail y sont deux fois supérieurs à ceux du BTP. Les salaires trop faibles, et les prix souvent exorbitants pour les familles. La tarification à l'acte est qualifiée « d'équation kafkaïenne », et le service rendu insuffisant. « Les Ehpad sont un lieu de souffrance de notre société. Souffrance de la maltraitance et souffrance au travail », dénonce le député PCF Pierre Dharréville.

« Les professionnels ne pouvaient plus exercer leur métier dans des conditions décentes »

Mais le gouvernement refuse tout

plan ambitieux et se cache derrière des promesses. Les parlementaires reviennent à la charge en mars 2018. Le sénateur LR Bernard Bonne pointe dans un rapport « une dérive sanitaire de l'Ehpad », et appelle à une réforme globale. Quelques jours plus tard, Monique Iborra et l'élue FI Caroline Fiat présentent une nouvelle mission. « La crise profonde des Ehpad ne peut laisser indifférent », écrivent-elles, sachant que les « professionnels expriment ne plus pouvoir exercer dans des conditions humaines et décentes leur métier », avec le soutien des directions et l'interrogation constante des familles. Elles indiquent que les structures privées sont plus chères et moins dotées en effectifs que les publiques. Et s'inquiètent que, avec 24,5 aides-soignants et 6 infirmiers pour 100 résidents, le temps de soin et de toilette est « inférieur à une heure par jour ». Elles proposent un plan de trois mesures pour un « changement de modèle ». Olivier Véran, alors rapporteur du budget de la Sécurité sociale, les chiffre à 7 milliards d'euros. Soit beaucoup trop pour le gouvernement. Mais l'exécutif, conscient que la question monte, prend soin de déployer sa communication. La ministre de la Santé de l'époque, Agnès Buzyn, assure qu'un plan est en préparation. En janvier 2019, elle reconnaît que les Ehpad sont « à bout de souffle », et que 20 000 postes vont être créés, sur 60 000 manquants... En mars, elle annonce « des mesures fortes », dès lors que le rapport de Do-

minique Libault, président du Haut Conseil du financement de la protection sociale, lui sera remis. « Le gouvernement passera à l'action pour porter des solutions immédiates » qui feront « une différence dès 2019 », affirme-t-elle.

Agnès Buzyn reçoit le rapport quelques jours plus tard. Il préconise la création de 80 000 postes d'ici à 2024, l'utilisation de 3 milliards d'euros sur dix ans pour rénover les Ehpad, des baisses de reste à charge de 300 euros pour les plus modestes et un soutien de 550 millions pour les services d'aide à domicile. Mais l'heure n'est pas encore à présenter la « loi grand âge ». Si bien qu'en août 2019 la ministre en est toujours à promettre « de l'argent pour les Ehpad », pour le budget... de 2020. En octobre 2019, nouveau rapport, cette fois-ci signé par l'ancienne ministre du Travail Myriam El Khomri, qui propose 825 millions d'euros pour de nouvelles embauches. « Nous ne sommes pas préparés au vieillissement de la population », s'inquiète alors Agnès Buzyn, qui finira par présenter des mesures après avoir beaucoup communiqué et ignoré la proposition de loi « d'urgence pour la santé » des parlementaires PCF, pourtant conséquente et budgétée. ■

par Aurélien Soucheyre,





SOCIÉTÉ

La bataille invisible pour éviter le pire dans les Ehpad

Les médecins et les soignants des établissements pour personnes âgées se sont organisés pour pallier les retards de l'exécutif et parvenir à endiguer une épidémie qui va encore faire des victimes dans les rangs des résidents.

Depuis quelques jours, la communication gouvernementale semble se concentrer sur le désengorgement des hôpitaux, éludant le nombre de morts quotidiens qui reste élevé, y compris dans les Ehpad. Ces établissements où résident des personnes âgées dépendantes, longtemps oubliées des statistiques, ont pourtant été le théâtre d'une flambée de l'épidémie. Même si les situations diffèrent d'un établissement et d'une région à l'autre, quand le virus pénètre dans un Ehpad, on constate en moyenne 30 % de décès chez les résidents et 50 % du personnel atteint par la maladie. La moitié des établissements de l'Hexagone étant touchés, la gravité de la situation ne fait plus de doute.

Pascal Champvert, le président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), refuse d'être alarmiste car « la peur de la maladie pourrait avoir des conséquences désastreuses et 98 % des personnes âgées placées en établissement seront épargnées ». Mais il ne nie pas l'importance du nombre de victimes. « D'autant plus qu'il n'y a aucune statistique officielle pour les personnes âgées mortes à domicile du Covid-19 », tient-il à souligner. Pour le docteur Gaël Durel, président de l'Association nationale des médecins coordonnateurs du secteur médico-social (Mcoor), les décès dus au Covid-19 sont largement sous-estimés dans ces lieux. « Il faut au moins les multiplier par 1,3 puisque nous ne

sommes autorisés à déclarer morts par Covid que les résidents testés positifs. Sachant que les tests ne sont pas fiables (30 % environ sont de faux négatifs) et que la consigne reste de ne tester que les trois premiers cas. Les autres sont automatiquement suspectés d'être Covid mais ne sont pas considérés comme tels s'ils décèdent ! » s'indigne-t-il. Indignation partagée par sa collègue Nathalie Maubourguet, présidente de la Fédération française des associations de médecins coordonnateurs en Ehpad (Ffamco), qui peste contre la plateforme censée recenser les décès. « Elle fonctionne un jour sur deux. Du coup, on déclare quand et comme on peut. L'État pourrait quand même nous donner des outils corrects pour compter nos morts... »

Des situations catastrophiques dans tout l'Hexagone

Apparemment, protéger les 725 000 résidents en Ehpad et les 250 000 soignants qui s'occupent d'eux ne semblait pas une priorité. Alors même que les hôpitaux étaient saturés dans le Grand-Est, les établissements de la région ont vécu des situations catastrophiques. « Des collègues m'ont raconté que le 15 leur raccrochait au nez quand ils appelaient pour une personne de plus de 80 ans : il n'y avait plus de place aux urgences. Des personnes âgées sont mortes dans des conditions effroyables, faute de

médicaments de sédation en quantité suffisante et de matériel pour les aider à respirer », déplore Nathalie Maubourguet. On n'est pas du tout équipés pour gérer des détresses respiratoires, en particulier en grand nombre et sur un temps long. On n'a pas assez de respirateurs, pas assez de réserve d'oxygène, pas de médicaments... » La docteure avoue s'être préparée psychologiquement à vivre « des situations dignes de la médecine de guerre ». Heureusement, en Gironde, où elle exerce, cela n'a pas été le cas. Pour l'instant.

Ce sont les soignants du Grand-Est qui ont alerté leurs confrères des régions moins impactées. Les agences régionales de santé ont mis, elles, beaucoup plus de temps à réagir. « Nous, les médecins, avons été les premiers à lancer l'alerte, avant même le confinement et l'interdiction des visites : certains confrères ont mis en jeu leur démission si les directeurs, qui attendaient les consignes des ARS, continuaient à ouvrir les salles de restaurant aux résidents. Il y a eu un gros retard concernant les mesures barrières dans certaines régions », regrette Gaël Durel. À la Villa Evora, à Chartres, là aussi, on a anticipé le confinement : « On a pris les devants une semaine avant les directives du gouvernement », témoigne Françoise, une aide-soignante de l'établissement. Même constat sur les masques : « En récupérer a été notre premier combat », se souvient Nathalie

Maubourguet. Au départ, seuls les soignants des hôpitaux étaient prioritaires. On a été un peu oubliés. » Si, aujourd’hui, les masques sont disponibles en quantité suffisante, des difficultés de distribution persistent dans certaines régions et il manque toujours certains équipements comme les charlottes, les lunettes, etc. « C'est surtout la solidarité des communes et des entreprises qui a permis de faire face dans beaucoup d'endroits », précise Gaël Durel.

L'entraide et la débrouille ont été à l'œuvre à peu près partout. Certaines équipes ont même décidé dès le début de l'épidémie de rester confinées avec leurs résidents pour les préserver. D'autres ne comptent plus leurs heures : « Parmi les soignants, aucun n'a déserté », souligne Nathalie Maubourguet. Les jeunes femmes qui travaillent dans les établissements dont je m'occupe sont formidables. Elles déploient une énergie fantastique alors même que les tâches à accomplir se sont multipliées. » Servir les repas en chambre en veillant à ce qu'ils arrivent chauds, aider les personnes atteintes d'Alzheimer, qui ont l'habitude de déambuler, à rester dans leur chambre, initier les résidents et parfois même leurs enfants, qui ne sont plus tout jeunes, aux nouveaux outils de communication... autant de travail supplémentaire qui met les équipes à rude épreuve.

« Ne voir personne, c'est un peu comme être déjà mort »

« Nos taux d'encadrement ne nous permettent pas de travailler correctement en temps normal, alors imaginez en temps de crise », résume Gaël Durel. Depuis trente ans, notre politique de santé oublie les Ehpad, on le paye cruellement aujourd’hui. Il a fallu enfermer dans leur chambre des gens qui le supportaient mal, avec

des conséquences psychologiques importantes car personne n'était disponible pour passer un peu de temps avec eux. Ce confinement a eu des conséquences en termes de santé : anorexie, dépression, décompensation, comportements suicidaires... S'ils ne meurent pas du Covid, ils vont mourir du confinement. Et ils seront totalement ignorés. »

Les effets de l'isolement peuvent en effet être dramatiques, comme le confirme Diane Levesque, administratrice d'une association de bénévoles qui intervient dans cinq établissements du Finistère. « Comme il n'y a pas de malades pour l'instant, on a beaucoup de mal à faire admettre des mesures de prévention à des personnes pour qui c'est uniquement le moment présent qui compte : un sourire, un moment partagé. Pour ceux à qui j'ai pu parler, rester dans leur chambre sans voir personne, c'est un peu comme être déjà morts. »

Du côté des familles, l'inquiétude gagne également. « Pendant toute une semaine, je n'ai pas pu parler à ma mère », raconte Didier. Personne ne décrochait, ni dans sa chambre, ni à l'accueil. » Inquiet, le fils de cette dame, qui vient de fêter ses 89 ans, appelle la direction. Là, il apprend que sa mère est « probablement atteinte du Covid-19 ». Un résident de son établissement situé dans l'agglomération nantaise est décédé après avoir été infecté par le virus. Très inquiet, Didier a très peu de nouvelles. Sa mère, désorientée et affaiblie, s'exprime très peu et le médecin n'a pas été très rassurant. « Il a simplement demandé si, en cas d'aggravation, la famille souhaitait ou pas qu'elle soit transportée à l'hôpital pour être placée en réanimation. Mon frère et moi n'avons pas su quoi répondre. Nous avons dit au médecin de faire ce qu'il estimait le mieux pour elle... »

Après la crise, il faudra tirer des leçons de cette épidémie

Pour pallier le désarroi des résidents enfermés et des familles qui ne peuvent assister aux derniers moments de leurs parents à cause des procédures sanitaires très strictes, Pascal Champvert préconise « l'embauche massive de psychologues, pour maintenant et pour après ». Le président de l'AD-PA estime aussi qu'un geste symbolique pourrait être fait : « Nommer un ministre des personnes âgées, cela augurerait une meilleure prise en compte de leurs problématiques spécifiques pour l'avenir. » S'il n'a pas encore été entendu à ce sujet, Pascal Champvert semble avoir eu l'oreille de l'exécutif, auprès duquel il a plaidé depuis plusieurs semaines pour que les bénévoles et les familles puissent de nouveau entrer dans les Ehpad avec, bien sûr, des dispositifs adaptés ». Chez les médecins coordonnateurs, on prend aussi des initiatives : « Malgré le confinement, j'ai demandé à un kiné de revenir au sein d'un établissement », explique ainsi Nathalie Maubourguet. Sans cela, certains résidents risquaient de ne plus jamais pouvoir marcher... »

De l'avis de tous, après la crise, il faudra tirer des leçons de cette épidémie. Le fait que les soignants se soient vus reconnus leur a fait prendre conscience de l'utilité sociale de leur métier. « Il y a une humanité qui est encore plus importante que d'habitude. Le directeur lui-même est là tous les jours depuis un mois. On est tous très solidaires, à tous les niveaux. Il y a un climat de confiance, de rapprochement, qui est vraiment important », se félicite Françoise, 63 ans, aide-soignante depuis vingt-neuf ans à la Villa Evora de Chartres. Bien sûr, il faudra aussi que cela se traduise sur les feuilles

de paye.« Pour des personnels qui gagnent à peine le Smic, une prime ne suffira pas », note Pascal Champvert. Quant à Nathalie Maubourguet, elle ne peut imaginer que rien ne change.« Nous avons démontré que

ce sont les gens de terrain qui ont réussi à endiguer l'hémorragie dans les Ehpad. Il va falloir enfin nous faire confiance. Et arrêter de soumettre nos budgets à des contraintes bureaucratiques qui amputent le

temps précieux que nous devrions consacrer à nos résidents. » ■

par Eugénie Barbezat,





Les associations ne veulent pas être les oubliées du jour d'après

Si les structures du sanitaire et social sont en première ligne face au Covid-19, le tissu associatif, aux deux tiers à l'arrêt, paye un lourd tribut à la crise. Il attend d'être intégré aux politiques publiques de relance.

Repêchées de dernière minute dans les mesures de soutien à l'économie prises par le gouvernement fin mars, les associations n'entendent pas être à nouveau absentes des radars des pouvoirs publics alors que le déconfinement de l'activité pointe à l'horizon du 11 mai. À vrai dire, un nouvel oubli de l'exécutif serait un comble. Le secteur privé non lucratif demeure en première ligne aux côtés des services publics pour faire face aux urgences dans les Ehpad, dans l'aide à domicile, ainsi qu'auprès de tous les publics fragilisés par la crise sanitaire via les ONG de solidarité et les structures d'action sociale. Nombre de « trous dans la raquette » des mesures gouvernementales ont d'ailleurs été comblés grâce aux alertes lancées par ces acteurs citoyens, le dernier étant le versement de l'« aide exceptionnelle aux familles les plus modestes avec des enfants » décidé la semaine dernière (150 euros par ménage au RSA).

Tourisme social, culture, sport et environnement sont sinistrés

Dans la tempête, le tissu associatif prouve qu'il tient encore bon. Mais pour combien de temps ? À bas bruit, le tiers-secteur paye lui aussi un lourd tribut à la mise à l'arrêt du pays. Une récente et vaste étude menée par Recherches & Solidarités, pour le Mouvement associatif, auprès de pas moins de 16 000 responsables

de structures, chiffre à 66 % la proportion des associations dont les activités sont totalement à l'arrêt. Seuls 22 % parviennent à maintenir une faible activité (autour de 20 % de la normale). Si tous les secteurs d'activité sont touchés, certains sont sinistrés. C'est le cas du tourisme social, de la culture, de l'environnement et du sport (seuls 18 % des clubs ont pu maintenir une activité). Déjà, 55 % des répondants prévoient à court et moyen terme des pertes de revenu significatives (27 % d'entre eux), des difficultés de trésorerie (23 %), une baisse des aides publiques (22 %) et des pertes de subventions (21 %) et la baisse des aides financières privées (15 %).

Or, la situation économique des associations n'est pas très florissante. Passées à la Moulinette macro-nienne, les politiques publiques ont déstabilisé l'écosystème, de la suppression des emplois aidés à la fin de l'ISF et à la diminution afférente des dons, jusqu'à l'imposition aux collectivités, premiers partenaires publics du tiers-secteur, du « dispositif de Cahors », nouvelle règle d'or austéritaire. Résultat : 20 % des associations ont moins de trois mois de trésorerie devant elles et seul un tiers d'entre elles disposent de plus de six mois de sécurité financière.

« Au départ de la crise, nous avons dû batailler pour entrer dans les mesures de soutien aux entreprises, raconte David Cluzeau, président du

Cnea, syndicat d'employeurs dans l'animation, le sport, le tourisme social et les foyers de jeunes travailleurs. Il est trop tôt pour savoir si le recours aux amortisseurs sociaux que sont le chômage partiel (envisé par 66 % des associations – NDLR) et l'arrêt de travail pour garde d'enfants (24 %) suffiront à empêcher les dépôts de bilan. Dans cette phase actuelle de sommeil, on doit remonter au front pour ne pas être à nouveau oubliés. Il faudra, par exemple, bien être pris en compte dans les mesures de relance en faveur de chaque secteur d'activité touché. »

« Les subventions publiques ont baissé de 16 milliards depuis 2005 »

Dernier fruit de ce travail de lobbying, un « dispositif de secours ESS » a été lancé par le Haut-Commissariat à l'économie sociale et solidaire, samedi dernier, avec 3 millions d'euros en soutien aux très petites entreprises. Mais les enjeux de relance de la vie associative s'annoncent d'un tout autre niveau. « Nous demandons la garantie des subventions pour 2020 et leur maintien au même niveau pour 2021, affirme Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif. Ce n'est pas acquis et ça ne suffira pas. Car de nombreuses associations ne tiennent que par des financements de projets qui risquent de tomber. Nous demandons donc un

abondement plus important du Fonds pour le développement de la vie associative. »Le Collectif des associations citoyennes va plus loin. Rappelant que les « subventions publiques ont diminué de 16 milliards

depuis 2005 », il réitère son plan d'action de fin 2018 : « 1 milliard de subventions ; rétablissement immédiat de 100 000 emplois aidés ; mise en place d'une politique globale de soutien à l'emploi associatif qualifié ;

fonds d'initiatives citoyennes en appui aux petites et moyennes associations. » ■

par Stéphane Guérard,





CORONAVIRUS

La dégressivité des allocations chômage suspendue

La réforme de l'assurance-chômage subit de gros retards à l'allumage, à cause du Covid-19. Le 15 avril, le ministère du travail a annoncé la suspension d'une des mesures les plus décriées du dispositif: la dégressivité des allocations. Ce mécanisme fait partie de la première vague de nouvelles règles, entrées en vigueur le 1er novembre 2019. Il prévoit une baisse de la prestation à partir du septième mois d'indemnisation, pour les demandeurs d'emploi percevant les plus hauts salaires lorsqu'ils étaient en activité (au moins 4 500 euros brut par mois). Les chômeurs de 57 ans et plus ne sont pas concernés par cette décote.

La disposition, qui touche en particulier les cadres, avait été violemment critiquée par les syndicats, notamment la CFE-CGC, très attachée à la défense des intérêts des personnels de l'encadrement. Elle risquait, aux yeux des organisations de salariés, de pénaliser des personnes qui peinent à retrouver un poste correspondant à leurs compétences. L'exécutif a finalement choisi de la mettre entre parenthèses, «pendant la durée de la crise sanitaire».

La décision relative à la dégressivité s'ajoute à celle qui avait été prise le 16 mars. Ce jour-là, la ministre du travail, Muriel Pénicaud, avait annoncé le report au 1er septembre d'une deuxième série de règles de-

vant entrer en vigueur à partir du 1er avril. Celles-ci modifient les modalités de calcul de l'allocation: le but est de juguler l'inflation des contrats courts, avec un nouveau système où l'indemnisation mensuelle sera plus faible pour les personnes alternant des petits boulots et des périodes d'inactivité. Un tel mécanisme est présenté comme un aiguillon, qui doit inciter les demandeurs d'emploi à signer des contrats plus longs. Il pourrait se traduire par une baisse de la prestation de 22 % en moyenne pour environ 850 000 individus. Mme Pénicaud a donc, là aussi, préféré décaler ce changement, susceptible de mettre en difficulté des chômeurs dont le nombre est appelé à s'accroître, avec la récession.

«Il était assez logique de suspendre une réforme dont l'un des principaux objectifs était de réaliser des économies situées entre 3 milliards et 3,9 milliards d'euros sur trois ans, commente Gilbert Cette, professeur associé à l'université d'Aix-Marseille. Une telle démarche passe au second plan et paraît même un peu dérisoire, compte tenu du contexte dans lequel nous nous trouvons, avec près d'un salarié sur deux en chômage partiel, dont la rémunération est assurée par la collectivité, moyennant un effort budgétaire colossal.»

«Garantie d'un niveau de vie décent»

Aujourd'hui, les syndicats estiment que le pouvoir en place doit aller plus loin et abandonner une réforme qui durcit les conditions imposées aux chômeurs pour pouvoir être indemnisés. «Pour l'instant, nous avons du mal à convaincre nos interlocuteurs gouvernementaux de la différer sine die», relate Michel Beaugas (FO). Professeur à l'Ecole d'économie de Paris, François Fontaine considère que «la mise en œuvre des nouvelles règles de calcul doit être repoussée jusqu'au moment où le chômage aura commencé à refluer très nettement et donc sans doute bien au-delà du 1er septembre». «Pour l'instant, plaide-t-il, la question de la garantie d'un niveau de vie décent au chômage l'emporte sur les problèmes institutionnels.»

Dans la position du gouvernement, deux éléments sont susceptibles de peser, d'après Gilbert Cette. «L'un tient à l'état de notre économie et du marché du travail, explique-t-il. Tant que les difficultés perdureront, on voit mal comment les mesures en question pourraient entrer en vigueur.» L'autre paramètre est de «nature politique»: le gouvernement sera d'autant moins enclin à rétablir les dispositions contestées, à moins de deux ans de la présidentielle, «s'il ressort affaibli de cette crise». ■

par B.bi.



Des colis alimentaires offerts aux habitants en difficulté

Depuis la semaine dernière, la mairie a déjà distribué 2 000 paniers de fruits et légumes et du lait aux personnes dans le besoin, à cause de la crise sanitaire.

Champigny-sur-Marne

Par Marine Legrand

La file d'attente s'étire tout au long de la rue Germinal, à Champigny. Des dizaines d'habitants patientent, cabas à la main, pour récupérer l'un des 800 colis alimentaires offerts par la ville, hier, afin de les aider dans cette « période sanitaire et sociale particulièrement difficile », à cause de la crise du Covid-19.

Deux autres distributions de fruits et légumes ont été organisées la semaine dernière : 900 paniers ont été offerts au Bois-l'Abbé et 300 aux Mordacs. L'opération sera renouvelée, demain dès 11 heures, au centre Jean-Vilar, dans le quartier du Maroc, puis au Plateau, à une date encore non fixée. Au total, 2 000 paniers et 15 t de produits alimentaires auront été donnés aux habitants de la commune.

« Les foyers campinois ont majoritairement des revenus moyens ou faibles, justifie Christian Fautré (PCF), le maire. La mise en chômage total ou partiel de plusieurs millions de salariés dans le pays n'épargne pas les habitants de notre ville, et certains magasins encore ouverts ont tendance à augmenter leurs prix, au détriment du porte-monnaie des gens. »

Aucun justificatif de ressources réclamé

Pour bénéficier d'un panier, la mairie ne demande ni inscription préalable, ni justificatif de domicile ou de ressources demandé. La ville mise sur la bonne foi des résidents.

Séverine avance timidement dans la file d'attente. Cette maman solo de 26 ans vit avec ses parents et sa fille à Champigny. Son seul revenu est le RSA, plus un petit contrat de deux heures par semaine à la municipalité. Pas de quoi mettre beaucoup de beurre dans les épinards. Alors, ce colis de fruits et légumes frais gratuit est une aubaine.

« Il y a une salade, des tomates, des bananes, des oranges... Ça va nous permettre de cuisiner un peu, car je ne peux plus trop acheter de fruits et légumes en ce moment, les prix ont augmenté au supermarché avec le coronavirus. Même au marché de Villiers, où je suis allée hier, ils avaient grimpé », précise la jeune femme.

« Vous avez combien d'enfants à la maison, Madame, lui demande un agent municipal. Un ? Alors, tenez », lui dit-il en prenant deux litres de lait.

Un peu plus loin, Abdel est aussi venu récupérer l'un des paniers offerts. « Je suis intérimaire dans le bâtiment, raconte ce père de deux enfants. Avec le coronavirus, tous les

chantiers sont arrêtés. Je suis donc au chômage. Je touche 990 € par mois, plus 300 € d'allocations familiales. Ça fait un petit smic. C'est juste pour nourrir ma famille. J'ai hâte que les chantiers reprennent. On a besoin de travailler. »

Dans la file d'attente, Christian Fautré est venu prêter mains fortes aux agents municipaux. « Nous avons pris la décision d'organiser ces distributions alimentaires lors de nos réunions de crise, témoigne l'élu. Imaginez : 8 000 enfants allaient à la cantine avant la fermeture des écoles, ils y bénéficiaient de repas équilibrés. C'est très difficile pour certains parents, désormais, de leur donner des fruits et légumes à manger à la maison, entre les salaires trop bas, les loyers trop hauts, les familles monoparentales, etc. »

La nourriture est fournie par la mairie, via son fabricant des repas scolaires, le Siresco. « C'est la ville qui paye, traduit Christian Fautré. Mais cela permet également au Siresco de maintenir le lien avec ses fournisseurs et, donc, de continuer à faire travailler des producteurs en amont. » « Ici, le mot solidarité n'est pas un vain mot », résume Gérard Lambert (PCF), adjoint en maire.

Une nouvelle série de distributions pourrait avoir lieu dans une dizaine de jours, annonce le maire. ■



LP/M.L.





UNE DEP-SEINE-ET-MARNE

Une aide-soignante et vingt résidents emportés par le Covid-19

Ces décès ont eu lieu dans une maison de retraite médicalisée du groupe Korian. Le personnel de l'établissement se dit « en colère ».

Le Mée-sur-Seine

Par Julie Oagnol (avec S.Bo.)

Lydie Difoukidi, une aide-soignante de 51 ans, salariée de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) La Ferme du marais, géré par le groupe Korian, au Mée-sur-Seine, a succombé au Covid-19 dans la soirée de dimanche, a-t-on appris hier par la CGT Korian.

Un décès confirmé dans la soirée par la direction de cette maison de retraite médicalisée. « Lydie travaillait dans notre établissement depuis juin 2015. Nous tenons à rendre hommage à son engagement indéfectible auprès de nos résidents. Son sourire manquera incontestablement aux résidents et à toute l'équipe de la Ferme du marais. Toutes nos pensées vont à son fils et à ses proches », a-t-elle commenté.

C'est cette disparition qui a délié des langues au sein du personnel à propos du nombre de patients décédés depuis le début de l'épidémie. Et poussé la direction à confirmer « vingt décès de pensionnaires liés au Covid-19. Depuis le début de cette épidémie, l'ensemble de nos équipes sont présentes et mobilisées, comme jamais, auprès de nos résidents. Nous rendons hommage à leur engagement de chaque instant », ajoute-t-elle.

Selon nos informations, le nombre de décès liés au coronavirus, dans les

Ehpad de Seine-et-Marne, serait supérieur à celui enregistré dans les hôpitaux.

L'aide-soignante était hospitalisée pour des symptômes du virus, notamment de la détresse respiratoire, depuis le 29 mars au centre hospitalier Sud francilien à Corbeil-Essonnes (Essonne). Elle est décédée dimanche soir à 21 heures, soit trois semaines plus tard. Une cellule psychologique a été mise en place pour accompagner ses collègues. Il s'agit de la deuxième aide-soignante emportée par le Covid-19 depuis le début de l'épidémie, dans un Ehpad du groupe Korian. Une mère de famille de 48 ans, qui travaillait dans un établissement de Mulhouse (Haut-Rhin) est décédée dans la nuit du 6 au 7 avril. Si elle ne peut pas communiquer sur le nombre de personnels ou de pensionnaires atteints du virus, la direction assure en revanche « que tous les résidents ont déjà été testés. Les résultats seront connus au compte-gouttes ». Les personnels sont aussi testés petit à petit. Certains l'ont été hier.

Selon Soizick Parenthoine, secrétaire USD CGT Santé et action sociale 77, il y aurait plutôt « une trentaine de décès de résidents » sur les 160 pensionnaires depuis le début de l'épidémie. Environ trente-cinq présenteraient aussi des symptômes du coronavirus.

Sous couvert d'anonymat, une soignante dénonce : « Les tests viennent

un peu tard... Rien qu'à mon étage, il y a eu douze morts en trois semaines. Nous n'avons jamais vu autant de décès à la suite, c'est beaucoup, même dans un Ehpad ! Au début de l'épidémie, nous devions quémander des masques à l'infirmier ». Une autre collègue fulmine : « Déjà qu'on pleurait les résidents qui sont morts dans ces conditions difficiles, sans famille, nous déplorons une perte de trop avec le décès de notre collègue. Nous, personnels, sommes en colère. Pour nous, il y a forcément une faille pour qu'autant de personnes aient été contaminées. Lydie était une très bonne professionnelle, qui aimait son travail. Elle accompagnait les personnes âgées avec bienveillance et bienfaisance. Elle était très empathique avec ses collègues et les résidents avec qui elle réussissait à instaurer de la confiance. C'est une grande perte », poursuit-elle.

Le 6 mars, soit une dizaine de jours avant le début du confinement, la Ferme du marais, avait été l'objet d'une rumeur, selon laquelle un pensionnaire était atteint par ce virus. Il s'agissait, selon un membre du personnel, « d'un monsieur qui était arrivé de l'hôpital pour des soins de suite mais n'en avait pas besoin et était rentré chez lui ».

Un audit mené par le groupe hospitalier sud Ile-de-France

Reste que le 9 avril, une expertise a

été menée dans cet Ehpad par le groupe hospitalier sud Ile-de-France (GHSIF) de Melun. « A la suite de cet audit, une équipe d'infectiologues, d'hygiénistes et de gériatres ont émis des recommandations », assure Dominique Peljak, le directeur de l'hôpital de Melun.

Le diagnostic établi à l'Ehpad de la Ferme du marais correspond au ni-

veau 2 de ce plan d'intervention qui compte quatre niveaux. Le 3 e consiste en des actions immédiates, notamment des tests, et le 4 e en un renfort du personnel jour et nuit.

Depuis le 7 avril, le GHSIF active ce plan dans les 23 Ephad touchés par le Covid-19 autour de Melun. ■



Le Mée-sur-Seine. La direction de La Ferme du marais a confirmé le décès de 20 résidents sur 160 pensionnaires.



RÉFORME DES RETRAITES



CORONAVIRUS

La réforme des retraites mise à mal par le Covid-19

Au sein de la majorité et des organisations syndicales et patronales, beaucoup plaignent pour l'abandon du texte

La réforme des retraites a résisté à l'une plus longues grèves de notre histoire – six à sept semaines d'arrêt de travail à la SNCF et à la RATP. Succombera-t-elle au Covid-19? Depuis plusieurs jours, une petite musique monte dans les allées du pouvoir, instillant l'idée que ce grand dessein du quinquennat pourrait être déclaré mort et enterré. Edouard Philippe a contribué à donner corps à une telle hypothèse. Le 3 avril, sur le plateau de TF1, le premier ministre lance: «Nous devons suspendre au maximum les désaccords. Le chef de l'Etat a demandé une union nationale. Il a annoncé la suspension d'un certain nombre de réformes qui n'ont plus lieu d'être dans la situation actuelle.»

Matignon refuse de commenter plus avant ce dossier, arguant de se concentrer exclusivement à la gestion de la crise sanitaire et à la récession économique qui en découle. Idem dans l'entourage du secrétaire d'Etat chargé des retraites, Laurent Pietraszewski. Mais nombreux sont ceux qui, au sein de la majorité et du gouvernement, n'hésitent pas à dessiner la perspective d'une fin prochaine de ce projet, approuvé, début mars, en première lecture à l'Assemblée nationale. Une adoption dans la douleur, avec l'aide de l'article 49.3 de la Constitution, qui permet de faire passer un texte sans vote. «Notre devoir est de rassembler tous les Français autour d'un petit nombre de priorités, et dans un délai très court, estime Gilles Le Gendre, président du

groupe LRM du Palais-Bourbon. Nous devrons donc faire des choix. Entre deux réformes également utiles, il faudra privilégier celle qui rassemble le mieux.»

La tonalité est la même du côté de Cendra Motin, députée LRM de l'Isère et rapporteuse de l'un des deux textes – le projet de loi organique – instituant le système universel promis par Emmanuel Macron: «Même si nous n'avions pas le choix, tout le monde est traumatisé par le 49.3. Reprendre la réforme telle qu'elle a été votée, ce n'est pas une bonne idée. Et je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de collègues qui aient envie de la défendre telle quelle, même si cela ne veut pas dire qu'il ne faille rien faire.» «Sur ce sujet, je ne sais rien de définitif, glisse un pilier de la majorité. Mais j'ai du mal à croire que ce débat reprenne de si-tôt.»

Confidences saisissantes

Un ministre se montre beaucoup plus expéditif: «Cette réforme était devenue un boulet et je ne suis pas certain que dans le pays, il y ait volonté pour qu'on y revienne. Cela peut être remis à un prochain quinquennat.» Le même souligne qu'il vaut mieux se focaliser sur l'«investissement dans les services publics et l'hôpital». «Plusieurs chantiers sont totalement plombés politiquement, abonde un député LRM. L'assurance-chômage, les retraites: toutes ces réformes doivent être abandonnées.»

De telles confidences sont saisissantes, comparées à la détermination dont faisait preuve le pouvoir en place. Le 4 mars, M. Philippe assurait que les textes seraient définitivement adoptés «avant l'été». Après deux années de gestation, il ne manquait plus que quelques étapes: l'examen au Sénat et la prise en compte, éventuelle, des recommandations faites par la conférence sur le financement. Cette instance informelle, à laquelle participent les partenaires sociaux, devait formuler, en avril, un «éventail» de recommandations pour – entre autres – apurer le déficit du système de pensions, qui pourrait atteindre 12 milliards d'euros en 2027. Cet agenda, dont le gouvernement se prévalait il y a un mois et demi, semble aujourd'hui dater d'il y a un siècle, voire tenir de la fiction. Car un seul impératif compte, désormais: la lutte contre le Covid-19. Le 16 mars, en même temps qu'il annonçait le confinement de la population, M. Macron a décidé que «toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites». De la suspension à la mise en bière, il n'y aurait donc qu'un pas?

Négatif, répond, en substance, Guillaume Gouffier-Cha, rapporteur général LRM du projet de loi, pour qui tout n'est qu'une question de patience et de «calendrier». Si ce chantier ne constitue pas «la priorité des priorités», il ne faut, à ses yeux, pas le renvoyer aux calendes grecques. «J'ignore si on peut reprendre le

texte cet été mais il a été adopté à l'Assemblée nationale et doit poursuivre son chemin au Sénat, assène le député du Val-de-Marne. La crise du coronavirus n'a pas fait disparaître les enjeux sur l'équilibre budgétaire et la simplification portés par la réforme.» Président du groupe MoDem de l'Assemblée nationale, Patrick Mignola considère que l'ambition initiale «reste plus que jamais d'actualité», du fait de «l'objectif de justice sociale» qu'elle poursuit. «L'une des intentions de départ est d'augmenter les petites pensions des agriculteurs, des indépendants et d'améliorer celles des femmes, très présentes dans les professions qui sont montées en première ligne contre l'épidémie, souligne le député de Savoie. Cette volonté de réparation doit se traduire par des mesures, inscrites dans les prochaines lois de finances pour 2021.»

Les avis sont partagés, parmi les technocrates qui connaissent parfaitement la thématique. «La réforme des retraites est une des premières victimes – et pas la plus grave – du Covid-19, tranche l'un d'eux. Je me demande à quel point ça arrange l'exécutif. Leur histoire était mal partie. Certains doivent être soulagés...» Un autre trouve, au contraire, que la crise actuelle «valide totalement l'idée d'un système universel», parce qu'elle concourt à l'instauration d'un «pilotage globalisé» et permet une solidarité entre les catégories d'actifs.

Du côté des partenaires sociaux, la volonté est de tourner la page – y compris chez les syndicats dits «réformistes», qui soutiennent ou regardent avec bienveillance le principe d'un système universel. «Le sujet, quand on sortira de la crise, ce sera celui de la cohésion sociale, de l'emploi, de l'évolution du travail, de la lutte contre les inégalités, indique le secrétaire général de la CFDT,

Laurent Berger. Nous ne mobiliserons pas notre énergie sur la question des retraites. Il est exclu de se mettre sur la figure pour ce dossier, ça n'aurait pas de sens.» Le président de la CFTC, Cyril Chabanier, «doute», pour sa part, que «l'on redémarre là-dessus à l'automne, compte tenu de toutes les autres questions qui se poseront à ce moment-là, qu'il s'agisse de la probable montée du chômage, du creusement de la dette publique ou de la dégradation des comptes de la Sécu».

«La réforme n'ira pas au bout»

Au sein des confédérations hostiles à la réforme, le propos est encore plus définitif. «L'urgence, dans les mois qui viennent, n'est pas de remettre de la controverse sur ce sujet», dit Yves Veyrier, le dirigeant de FO. «Il ne faut absolument pas ressortir ce projet de l'armoire, il y aura bien d'autres problèmes à gérer, renchérit François Hommeril, le président de la CFE-CGC. Sinon, ça tiendrait de la provocation.» «La réforme n'ira pas au bout», prophétise Catherine Perret, la numéro deux de la CGT.

Même le président du Medef, Géoffroy Roux de Bézieux, juge que, «très franchement, ce n'est pas la priorité. Quand l'épidémie aura été maîtrisée, dans un contexte de récession inédite, le sujet numéro un sera de faire survivre les entreprises et de sauver les emplois». «Il me semble que l'on aura bien d'autres choses à faire que de reprendre cette réforme qui n'était, à l'origine, pas motivée par l'urgence mais par un choix politique d'une organisation plus équitable du système», enchaîne Eric Chevée, vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. «Je le dis sans hésitation: cette réforme est morte», certifie Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proximité, pour qui il convient de construire «une sorte

d'union nationale».

Le projet sera-t-il exhumé sous une autre forme plus tard? Des figures de la majorité veulent le croire. «Je suis convaincu que les fondements de la réforme – créer un système universel par points –, sont bons, défend Stanislas Guerini, délégué général de LRM. Le projet de refondation que l'on devra proposer pour l'après-crise nous permettra peut-être de lui donner davantage de sens encore, en liant le sujet des retraites à celui des mutations du marché du travail. Dans ce cadre, je pense qu'il faut rester très ouverts sur le calendrier.» Tôt ou tard, la question devra de nouveau être débattue. Avant la présidentielle? L'initiative serait plus que téméraire, «mais vous verrez que dans deux ans, on fera la retraite à 65 ans [au lieu de 62, aujourd'hui], parce qu'il y aura besoin de faire des économies...», pronostique un député macroniste. Un autre, issu de l'aile droite de la majorité, suggère d'ailleurs de ne pas attendre: «A titre personnel, j'arrêterais cette réforme de retraites à points et je ferais une réforme avec une mesure d'âge!» Précisément ce que souhaitait au départ M. Philippe.

L'idée fait bondir le numéro un d'une centrale syndicale: «Vous pensez qu'en sortant de la crise, il y en a qui vont proposer 65 ans? Il faudrait être dingue!» M. Roux de Bézieux, dont l'organisation a toujours défendu une disposition de ce type, ne plaide pas en ce sens, du moins pas à court terme: «Les problèmes financiers n'ont pas disparu avec le Covid mais la crise va nous mobiliser à 100% et durablement.»

«Pour le moment, tout le monde est redevenu keynésien donc pendant un ou deux ans, on va laisser couler, décrypte une source proche du dossier. Mais après la présidentielle on fera les comptes et on s'apercevra que les

déficits sont beaucoup plus élevés que prévu...» Avec le risque que la volonté du retour à l'équilibre prenne le pas sur les grands principes portés

par M. Macron avant son arrivée à l'Elysée. ■

par Raphaëlle Besse Desmou-

lières, bertrand Bissuel Raphaëlle Besse Desmoulières, bertrand Bissuel Et Olivier Faye



EUROPE ET INTERNATIONAL



MONDE

Comment Berlin est parvenu à réduire les ravages du virus

Une bonne anticipation de la dimension du fléau, un dépistage massif appuyé sur l'industrie, le maintien d'une bonne densité hospitalière sont le secret de ce pays européen qui déplore quatre fois moins de victimes du Covid-19 qu'en France.

Quel est le secret de l'Allemagne ? Le pays affiche jusqu'ici et de très loin un bien meilleur bilan de la lutte contre la pandémie que ses grands voisins européens, en particulier France et Royaume-Uni. Berlin et les dirigeants des seize Länder (États-régions), associés étroitement dans la gestion de la crise, estiment que la pandémie serait désormais « sous contrôle » et ils ont lancé, depuis hier, des premières mesures d'un déconfinement qu'ils veulent « prudent et progressif » en autorisant la réouverture de tous les commerces de moins de 800 mètres carrés.

L'Allemagne déplorait, ce lundi 20 avril, 4 642 décès provoqués par le Covid-19, soit quatre fois moins que la France pour un nombre d'infections prouvées sensiblement identique (aux alentours de 150 000) dans les deux pays. Une meilleure anticipation de la gravité de la pandémie, un recours massif aux tests de dépistage et une densité hospitalière mieux préservée sont les éléments d'explication essentiels de cette capacité à réduire sensiblement le nombre de victimes du virus.

« Trois semaines d'avance sur ses voisins européens »

Alors que Paris se signalait par ses terribles atermoiements, l'alerte maximum allait être enclenchée par Berlin dès que les premiers cas de

contamination sont apparus en Bavière, à la mi-janvier. Le grand centre de recherche de l'hôpital de la Charité dans la capitale allemande a transmis alors à tous les laboratoires du pays les procédures de test du Covid-19. L'Allemagne allait pouvoir monter en puissance très rapidement vers un recours massif au dépistage. Jusqu'à pratiquer aujourd'hui quelque 500 000 tests hebdomadaires. L'Allemagne a pris, je crois, au moins trois semaines d'avance sur ses voisins européens parce que nous avons beaucoup diagnostiqué, beaucoup testé », expliquait, le 20 mars dernier, Christian Drosten, directeur de l'Institut de virologie de la Charité, dans les colonnes de l'hebdomadaire *Die Zeit*.

Mais encore fallait-il que le pays dispose des moyens de cette réactivité. Pour fabriquer les tests nécessaires, les autorités allemandes vont pouvoir s'adosser sur un tissu industriel fort, détenant une maîtrise de la haute technologie.

À l'inverse de Paris qui, confronté à la misère de la désindustrialisation hexagonale, est contraint de gérer la pénurie en termes de tests comme de masques et autres équipements clés. Une entreprise berlinoise, TIB Molbiol, va être sollicitée pour produire à grande échelle des tests dès février. Et les hôpitaux allemands vont très vite passer commande de quelque 10 000 respirateurs auprès d'entreprises locales en prévision d'un éven-

tuel afflux de patients dans leurs centres de soins intensifs.

Maintien d'une densité hospitalière relativement forte

À côté de cet atout industriel, le maintien d'une densité hospitalière relativement forte constitue l'autre secret du bon comportement allemand face à la pandémie. Et cela en dépit de l'austérité qui a conduit nombre de collectivités régionales à saper dans leurs dépenses de santé. L'Allemagne dispose, selon les chiffres de l'OCDE, de 6,02 lits de soins aigus pour 1 000 habitants contre 3,09 pour la France. Un état de fait qui a d'ailleurs conduit à de remarquables gestes de solidarité de plusieurs établissements allemands qui ont accueilli des patients français dans leurs services intensifs quand les hôpitaux du Grand Est étaient submergés.

Il y a cependant quelques ombres au tableau de cette gestion plutôt exemplaire. L'un des principaux sujets d'inquiétude porte sur l'accès aux soins des milieux populaires. Un système de couverture maladie à deux vitesses fait en effet cohabiter, depuis des années, les souscripteurs d'assurances privées issus des milieux les plus aisés avec les assurés des caisses légales (l'équivalent de notre Sécurité sociale). Et les mieux et les plus rapidement servis sont na-

turellement les premiers. En cas de nouvelle flambée de l'épidémie, des arbitrages déjà insupportables pourraient prendre une dimension obscène. Et l'inquiétude d'une résur-

gence du fléau peut se nourrir de l'attitude d'un patronat allemand qui mène une campagne de tous les instants pour une réouverture la plus rapide possible de l'économie. Quoi

qu'il arrive. ■

par Bruno Odent,





CULTURE ET SAVOIRS

« La peur est un virus auquel nous pouvons résister »

Arte propose, ce soir, une enquête au long cours sur les dérives du « tout-sécuritaire » à travers le monde, des États-Unis à la Chine en passant par la France. Entretien avec Sylvain Louvet, réalisateur.

L'argument principal avancé par les promoteurs des technologies de surveillance est qu'elles permettraient de mieux protéger les populations. Qu'en est-il réellement ?

Sylvain Louvet Un mouvement de fond en faveur de ces technologies s'est enclenché partout dans le monde. Il s'alimente de nos peurs, par rapport au risque d'attentat ou, aujourd'hui, d'une contamination au coronavirus. Au départ, l'intention est louable : il s'agirait de protéger les citoyens. Mais, sur la base de cet argument, des municipalités ou des États testent des technologies qui se révèlent toujours plus intrusives et liberticides. Ils prétendent rendre ainsi nos environnements plus sûrs. Or, prenons l'exemple de Nice. Ses 2 000 caméras n'ont pas permis d'éviter l'attentat du 14 juillet 2016, juste de filmer la scène. Nous sommes en fait face à une sorte de doctrine, d'idéologie, souvent portée par des personnalités. Le maire de Nice, Christian Estrosi, est persuadé que la technologie va résoudre tous les problèmes. Et il en arrive alors à des extrêmes, dignes de films de science-fiction, avec, par exemple, ces drones munis de haut-parleurs demandant aux gens de rentrer chez eux, dans le cadre du confinement. Pour revenir aux attentats, dans 98 % des cas, ce sont les renseignements humains qui permettent de les déjouer, pas les technologies.

Concernant Nice, vous évoquez le projet de Safe City, mis en œuvre en partenariat avec l'entreprise Thales, et qui consiste notamment à expérimenter la reconnaissance faciale. Que nous apprend la convention signée entre les deux parties ?

Sylvain Louvet Dans ce document, le géant de l'armement avance que l'un des freins éventuels à la commercialisation du projet, c'est « un changement de paradigme et des politiques qui placeraient la sécurité sur un second plan ». Entre les lignes, Thales - explique donc que si les gens cessent d'avoir peur, ce projet de Safe City risque de ne pas voir le jour. La question qui se pose alors est de savoir si toutes ces entreprises du secteur de la sécurité, souvent bénéficiaires de fonds publics, interviennent avec l'objectif d'une baisse du risque terroriste, et donc, pour l'intérêt général, ou bien simplement parce qu'elles ont un produit à vendre.

La Chine occupe une place conséquente dans votre enquête, et notamment son projet des « routes de la soie numérique » ? En quoi celui-ci constitue-t-il une menace pour les libertés ?

Sylvain Louvet Ce projet à 1 000 milliards de dollars comporte tout un ensemble d'investissements dans des data centers, ainsi que des rachats d'opérateurs de télécommunication. Mais c'est aussi un point d'entrée

pour commercialiser dans le monde des technologies de surveillance. Les grandes entreprises chinoises du numérique vendent ces technologies. Huawei, par exemple, a fait de la ville de Valenciennes, dans le nord de la France, sa vitrine de « safe city », avec un centre de vidéosurveillance utilisant sa technologie de détection des comportements suspects.

Comment s'opposer à cette fuite en avant de nos sociétés vers le tout-sécuritaire ?

Sylvain Louvet Nous, citoyens, sommes responsables de l'actuel basculement dans l'ultrasurveillance. La peur, nous la ressentons tous. Or, elle nous conduit à accepter des choses que nous refuserions en temps normal. L'application StopCovid, qui permet de traquer les malades, et qui va être lancée dans les prochains jours, en est l'illustration la plus frappante. Mais nous avons les moyens, aussi, de résister à ces tendances. Par exemple, San Francisco, aux États-Unis, a pris la décision de bannir la reconnaissance faciale de ses rues. Le président du conseil de surveillance de la ville motive son choix par les défaillances et les biais d'une telle technologie. Cela montre que la résistance est possible et qu'elle relève de choix personnels, à partir de convictions. La peur est comme un virus. Sauf que nous avons la capacité intrinsèque de ne pas nous laisser contaminer. ■



Manquant de bras, l'Italie va régulariser 200.000 sans-papiers

Des secteurs essentiels comme celui de l'agriculture souffrent du manque de main-d'oeuvre qui menace les récoltes.

L'agriculture italienne manque de bras. Environ 300.000 travailleurs saisonniers, essentiellement en provenance de l'est de l'Europe, qui sont restés bloqués chez eux à cause du coronavirus. Confagricoltura et Coldiretti, les principaux représentants du secteur agricole transalpin, demandent la régularisation d'une partie des 600.000 sans-papiers présents en Italie. Beaucoup travaillent déjà de manière illégale dans les champs. La proposition est soutenue par les ministres de l'Intérieur, du Mezzogiorno, du Travail et de l'Agriculture. Un décret sera prochainement adopté pour régulariser environ 200.000 clandestins qui auront la possibilité d'obtenir un contrat de travail dans la filière agricole. Cela représenterait la plus importante régularisation depuis plus d'une décennie en Italie.

Polémique

La ministre de l'Agriculture, Teresa Bellanova, la réclamait depuis le mois de janvier, avant l'épidémie de

coronavirus qui a provoqué dans certaines régions une baisse de 50 % des récoltes. L'Italie, deuxième producteur de fruits et légumes en Europe avec un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros, ne peut se le permettre. Selon la Coldiretti, 40 % des produits de la terre pourraient ne pas être récoltés cette année. La prolongation des permis de séjour et l'instauration prochaine de « couloirs verts » pour faire venir de Roumanie près de 110.000 travailleurs saisonniers et leur garantir un contrat jusqu'au mois de décembre sont des mesures nécessaires mais insuffisantes.

« Il y va de la survie du secteur agricole, insiste la ministre qui rappelle que l'urgence, déterminée par l'absence de main-d'oeuvre, met en danger les produits, le travail, les investissements, la nourriture. La régularisation des sans-papiers est une question économique mais aussi sociale et humanitaire. Dans le Sud, ils vivent dans des bidonvilles et sont exposés à la faim, aux risques sani-

taires et à la criminalité organisée. »

La Ligue de Matteo Salvini s'insurge et dénonce « un nouvel appel d'air pour une invasion de migrants avec un retour des débarquements sur les côtes italiennes ». Les chiffres du ministre de l'Intérieur offrent un démenti avec 2.800 arrivées au cours du premier trimestre 2020 et des frontières qui restent fermées. L'économiste et ancien président de la Sécurité sociale italienne Tito Boeri propose quant à lui d'aller plus loin en régularisant la totalité des clandestins. La moitié est constituée de femmes d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud travaillant comme aides aux personnes âgées mais aussi de nombreux ouvriers des travaux publics. Autant de secteurs indispensables pour surmonter la crise et envisager la relance de l'économie.

Correspondant à Rome ■

par Olivier Tosseri

